AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-5-75039556

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

~~Z. I. Beaune-Savigny~~ - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

~~Régisseur de recettes de la~~ Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

ATTENTION : Notre nouvelle adresse postale : Z.I. Nord - 21206 BEAUNE

Bulletin n° 35 - Mai 1975 — 13 Mai 1975

TOUTES CULTURES

LESSIVAGE DES PRODUITS PAR LA PLUIE : Nous rappelons que les pluies délavent plus ou moins rapidement la couverture chimique protégeant les cultures ; il est donc prudent de renouveler la protection sans attendre de nouvel avis dès que la pluviométrie atteint 10 à 15 mm sous forme de violentes averses ou 20 à 25 mm s'il s'agit de pluies prolongées ou cumulées.

V I G N E

ACARIOSE : A la suite du refroidissement survenu début mai, l'acariose a causé des dommages plus ou moins sensibles en divers points du vignoble. Pour les traitements, il convient de se reporter à notre dernier bulletin du 5 mai.

ARAIGNEES ROUGES : Des pullulations sont signalées dans le sud de la SAONE-et-LOIRE ; intervenir en cas de nécessité avec un acaricide spécifique : dicofol (Kelthane, Sovifol), hydroxyde de tricyclohéxylétain (Plictran), tétrasul (Animert V 101), tétradifon (Tédion) etc... Consulter la liste des produits homologués ou en autorisation provisoire de vente dans le numéro 265 de Phytoma (Mars 1975).

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : Des projections importantes ou très importantes d'ascospores se produisent à chaque averse ; de plus les taches "sorties" fin avril et début mai sont couvertes de conidies multipliant les risques d'infection. Enfin la végétation s'est développée fortement depuis notre dernier avis ; une partie est probablement sans protection, d'autant que localement des pluies ont pu lessiver le dépôt fongicide.

Pour toutes ces raisons, il convient de renouveler le traitement des arbres qui devront être efficacement protégés jusqu'au début juin.

OIDIUM DU POMMIER : Eliminer les pousses oïdiées et ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à lutter contre la tavelure.

MONILIA, CORYNEUM SUR CERISIER : Nous conseillons une nouvelle application sur jeunes fruits d'un fongicide polyvalent comme le thirame.

CHENILLES DEFOLIATRICES ; PUCERONS : Eventuellement ajouter un insecticide approprié aux bouillies fongicides.

ARBUSTES A PETITS FRUITS

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : La protection doit être renouvelée dès que les nouvelles pousses atteindront 20 à 30 centimètres de hauteur. Préférer la pulvérisation pneumatique en visant la base des touffes (revoir notre bulletin n° 30 du 3 avril).

POURRITURE GRISE DU FRAISIER : Le botrytis se développe parfois gravement dans les fraiseraies sur les variétés sensibles si les conditions climatiques sont favorables : humidité et température élevées.

La dichlofluanide (Euparène), le bénomyl (Benlate) ou le méthylthiophanate (Pelt 44) permettent de limiter les dommages et ont de plus une bonne action contre l'oïdium. Trois pulvérisations copieuses et soignées (1500 à 2000 litres/hectare) sont recommandées : début, pleine et fin de floraison.

H O U B L O N

MILDIOU : Une note spéciale a été diffusée le 9 mai (traitement conseillé).

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

P 472

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : L. BOUYX